Documentation APP APP Contextes applicatifs

tam UI

Interfaces Utilisateurs

→ Créer un contexte applicatif

- → Consulter un contexte applicatif
- → Mettre à jour un contexte applicatif

Mars 2022 – Version 3.0 (Vitam V5)

Généralités



OBJET MÉTIER	UTILISATEUR : Nominatif : personne physique pouvant s'authentifier. Générique : compte subrogeable par le support.
TYPE D'UTILISATEUR	Administrateur d'instance
FONCTIONS	 Créer un contexte applicatif Consulter un contexte applicatif Mettre à jour un contexte applicatif
DÉPENDANCES	 APP Groupes de profils : Paramétrage des groupes de profils attribuables par l'administrateur à des utilisateurs. Provisioning automatisé des utilisateurs : Service optionnel permettant d'automatiser la création / modification / désactivation d'utilisateurs.
AUTRES INFORMATIONS BONNES PRATIQUES	Le contexte applicatif formalise les interactions entre un service externe et la solution logicielle VITAM. Il permet notamment d'authentifier une application et de lui affecter des droits dans la solution logicielle VITAM. IMPORTANT : seul l'administrateur d'instance est autorisé à administrer les contextes applicatifs.







Ecran principal





Création d'un contexte applicatif



RÈGLES DE GESTION / USAGES CHAMPS VALEURS La première étape permet d'ajouter les informations principales du contexte applicatif ON / OFF Statut du contexte applicatif Contexte applicatif actif / Par défaut à OFF Création d'un contexte applicatif inactif Informations Contexte applicatif inactif Nom Alphanumérique Nom du contexte applicatif (obligatoire) Nom ¹ Identifiant Identifiant Alphanumérique Identifiant du contexte applicatif, a Profil de sécurité * (obligatoire) compléter pour les référentiels en mode esclave (en mode maitre, ce ***** champ n'apparait pas) Contrôle sur les tenants Profil de Liste déroulante Sélection du profil de sécurité associé Sec. 1 sécurité (obligatoire) au contexte applicatif TERMINER ANNULER Contrôle sur les ON / OFF Définition les contrôles et restrictions à effectuer sur les tenants quand une tenants application externe se connecte au service

sichiage numérique

Par défaut à OFF



La seconde étape permet de choisir les permissions du contexte applicatif. Elle n'existe que si le témoin « Contrôle sur les tenants » est valorisé à « Oui ».

NB : en versions antérieures à la V5.RC, cette fonctionnalité n'est pas disponible

2







Bandeau de droite

INFORMATIONS

Le premier onglet "Informations" du bandeau de droite permet de consulter et de mettre à jour les informations principales du contexte applicatif





Bandeau de droite

PERMISSIONS

Le second onglet "Permissions" du bandeau de droite permet de consulter et de mettre à jour les permissions liées au contexte applicatif

NB : en versions antérieures à la V5.RC, cette fonctionnalité n'est pas disponible





Programme Vitam

47 rue de la Chapelle, 75018 Paris – France Tél. : +33 (0)1 86 69 60 03

www.programmevitam.fr

https://twitter.com/@ProgVitam https://www.linkedin.com/grps/Programme-Vitam

